

Monsieur le Maire,  
Chers collègues,

Au nom du groupe des élus PS, PC, citoyens, permettez-moi de vous faire part de nos commentaires sur votre « **Vœu relatif à l'opposition de la Ville d'Aulnay-sous-Bois au projet de la Ville de Paris de supprimer une voie sur le Boulevard périphérique parisien.** »

Il aurait été intéressant d'échanger sur votre vœu s'il avait vraiment été argumenté et si les postures politiques et les rivalités avaient été mises de côté. Ce n'est pas le cas, loin de là.

Ce vœu reprend aujourd'hui vos déclarations fracassantes et fausses affichées sur le site de la ville : **Non à la suppression définitive d'une voie sur le périph'**  
**La ville de Paris a décidé de fermer une voie du périphérique dès les JO, les aulnaysiens ne sont pas des citoyens de seconde zone.**

Première remarque : lorsque des élus proposent de voter un vœu en conseil municipal, ils espèrent qu'il sera pris en considération, qu'il contribuera à modifier ou à annuler une décision. Or, vous savez que ce vœu arrive trop tard puisque la concertation est terminée depuis le 28/05. C'est donc une manœuvre politique qui vous permet de réaffirmer votre avis et de marquer dans le marbre l'opposition de la majorité municipale d'Aulnay-sous-Bois au projet de la ville de Paris.

**Plus grave, vous déformez volontairement la proposition de la ville de Paris en parlant de SUPPRESSION d'une voie, des propos trompeurs pouvant influencer certains usagers. J'imagine déjà si vous envoyez ce vœu à la mairie de Paris la réponse de l'exécutif municipal parisien: « contribution intéressante, exercice intellectuel stimulant, mais vain car basé sur un postulat de départ faux**

De quel projet s'agit-il ? Toute ville qui organise les Jeux Olympiques sur son territoire doit obligatoirement s'engager à réserver une voie sur les roclades aux délégations officielles, aux services de secours, aux athlètes pour faciliter leurs déplacements.

Les élus parisiens, qui souhaitaient depuis longtemps, faire évoluer le périphérique ont saisi l'opportunité des JO pour qu' **une voie soit durablement réservée, dédiée (mais pas supprimée) au lendemain des Jeux olympiques.**

La voie de gauche serait dédiée aux véhicules de secours (ambulance, pompiers, police), aux transports en commun (bus, taxis) et aux covoitureurs (au moins deux par véhicule) afin de lutter contre le phénomène « une voiture, un seul conducteur » qui représente 70 % du trafic en semaine.

**Cette voie rapide, « activée » sur certaines plages horaires pourrait être « désactivée », c'est-à-dire ouverte à tous en cas de congestion importante .**

**L'État, gestionnaire de la A1 et de la A13 fait de même** en souhaitant pérenniser la voie réservée imposée par le cahier des charges des jeux olympiques. Allez-vous vous opposer à cette décision ?

Vous affirmez plus loin dans votre vœu : « **absence totale de concertation avec les élus locaux directement impactés par la fermeture d'une voie du Boulevard Périphérique** »

C'est FAUX, il serait plus juste de dire que vous n'avez pas souhaité participer aux dispositifs mis en place par la ville de Paris. Les 1ères réflexions et propositions datent de 2019 avec les Ateliers du Périphérique réunissant régulièrement les parisiens, les riverains du périphérique, les élus et usagers franciliens y compris la Région, IDFM ... suivis du Carrefour des Mobilités en octobre 2022 et de la consultation en ligne du 17 avril au 28 mai.

**Vous vous appuyez également sur les différents avis mais il n'y a aucune argumentation digne de nom: Aulnay-sous-Bois est CONTRE, considérant que la consultation de la Commission nationale du Débat est CONTRE à 85 % , que 1 800 Élus sont CONTRE, que la présidente de Région est CONTRE, et enfin, faux argument hors sujet, que l'Association des Maires de France concernant la création de la ZFE (zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) a émis un avis défavorable ... que la Ville de Paris reprend la logique de la ZFE et tend à aggraver encore davantage le quotidien des millions de Franciliens qui empruntent le Périphérique. »**

Que vous parliez de la ZFE, qui existe et fonctionne, est pour le moins étonnant ! Suite aux constats alarmants de l'Association pour la Surveillance de la Qualité de l'Air en Île-de-France : 400 000 personnes respirent un air très pollué dépassant la valeur limite annuelle en dioxyde d'azote, de l'agence Santé Publique France qui estime que 6 600 décès prématurés par an pourraient être évités sur le territoire de la Métropole, le Conseil d'État a demandé la mise en place de mesures pour améliorer la qualité de l'air.

**La Métropole du Grand Paris a donc créé la ZFE dès 2018, gérée par M. Ollier, Président de la MGP, votre ami. Cette mesure concrète consiste à limiter la pollution,** les véhicules les plus polluants étant soumis dans la ZFE à des restrictions de circulation lorsque le Préfet instaure la circulation différenciée lors des pics de pollution.

Vous affirmez plus loin : « **Cette proposition n'est accompagnée d'aucune véritable étude de trafic et de circulation. Le but n'étant pas d'améliorer la circulation des usagers de la route, mais de rendre le quotidien des 1,2 millions d'automobilistes empruntant chaque jour le boulevard urbain, infernal.** »

Les procès d'intention visant tout particulièrement la Maire de Paris s'enchaînent : « **projet purement idéologique qui vise à exclure les classes populaires et moyennes de Paris, une énième volonté d'exclusion des habitants de banlieue de la capitale.** »

Vous envisagez le pire : plus d'embouteillages, plus de pollution, plus de nuisances sonores ... ces suppositions ne reposant sur aucune donnée ni en France, ni ailleurs.

**Il est inutile de revenir sur des propos partisans, outranciers et infondés, revenons plutôt sur les études d'impacts.** La voie réservée sur le périphérique pourra être désactivée ou réactivée en cas de congestion. Il est dès lors extrêmement compliqué de modéliser des études d'impacts et par conséquent, la ville de Paris propose une évaluation au long cours dans la suite des « Ateliers du Périphérique ». Précisons que l'État, la Préfecture de Région n'ont pas plus transmis d'études d'impacts sur les mesures prises sur la A1 et A3.

Vous affirmez également que « **la Ville de Paris a annoncé ne pas prendre en compte les avis défavorables et aller jusqu'au bout de son projet.** » Encore une fausse annonce puisqu'au contraire, la Maire de Paris et ses élus vont amender le projet et prévoient de nouveaux arbitrages.

**Pour finir, votre opposition à ce sujet est en contradiction avec l'une des mesures de l'axe 1 du Plan climat du Territoire Paris Terre d'Envol dont vous êtes le Président : « Inciter à la pratique du covoiturage ».** Comment allez-vous mettre en place concrètement cette mesure ? Est-ce un vœu pieu, une simple phrase dans le Plan climat ou une vraie volonté politique ?

**Le dernier rapport du GIEC est formel : il nous reste 2 ans pour entamer la planification écologique afin que les villes restent vivables.** La pollution de ce boulevard représente plus du tiers d'émissions d'oxyde d'azote et de particules fines de la capitale, 6 fois supérieur aux seuils recommandés par l'OMS, ce qui impacte **la santé des 500 000 riverains du périphérique.**

Il ne sera pas facile de faire changer les comportements mais c'est une urgence. Nous regrettons que le Maire d'Aulnay-sous-Bois soit à contre - courant de l'histoire, qu'il ait tenté d'entraîner les aulnaysiens dans une ultime concertation programmée lors des conseils de quartier actuels alors que de plus en plus de villes en France et dans le Monde s'engagent dans des mesures écologiques :

Enfin le sujet des mobilités et notamment des transports en communs mériterait une intervention de votre part auprès de la présidente de région, votre amie . Au moment où on annonce que les rames du RER B ne seront pas remplacées, que les retards et annulations se multiplient, nous formons le vœu que la Région fasse ce pour quoi elle est compétente.

Oussouf SIBY  
Conseiller Municipal  
Conseiller Territorial  
Président du groupe des élus PS, PCF et citoyens